

Monsieur le Président
Syndicat Mixte pour l'Aménagement Hydraulique du
Bassin du Brivet
Mairie de Pontchâteau
44160 PONTCHATEAU

Nos réf. : 0434/ED/2010
Vos réf. : MT/GP/10.025

Nantes, le 15 juillet 2010

Monsieur le Président,

Le Syndicat mixte pour l'aménagement hydraulique du bassin du Brivet assure depuis juin 2009 la fonction de « structure référente » à l'échelle du bassin versant Brière Brivet en application du SAGE estuaire de la Loire. A ce titre, le syndicat est également identifié comme structure « chef de file » pour la préparation et l'animation du Contrat Régional de Bassin Versant (CRBV) Brière – Brivet 2010 - 2012.

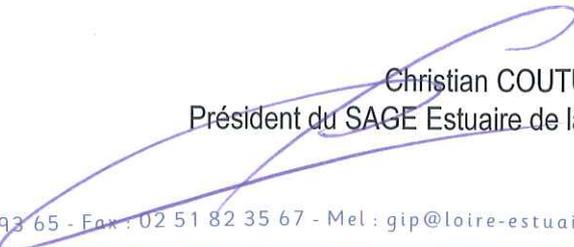
Dans le cadre de la préparation de ce CRBV, la Région des Pays de la Loire souhaite connaître l'avis de la Commission locale de l'eau sur le programme d'actions.

Le bureau de la Commission Locale de l'Eau (CLE) a examiné ce dossier lors de sa réunion du 29 juin dernier. Les actions inscrites dans votre projet (2010 -2012) répondent aux attentes du SAGE estuaire de la Loire et le bureau de la Commission Locale de l'Eau a émis un avis favorable à son sujet. Votre projet est le premier CRBV complet présenté pour avis auprès du bureau depuis l'approbation du SAGE et le bureau vous félicite pour le travail réalisé.

Lors des débats, la question de la gouvernance à l'échelle du bassin versant Brière Brivet et celui des évolutions du syndicat a été abordée. Le bureau a suivi avec intérêt les évolutions déjà engagées et vous encourage à les poursuivre afin de renforcer encore la place de votre syndicat dans la gestion de l'eau et des milieux aquatiques de ce bassin versant.

Dans cet objectif, le bureau souhaite pouvoir vous rencontrer à la rentrée afin d'échanger avec vous sur ce sujet. Si vous en êtes d'accord, la cellule d'animation du SAGE prendra contact avec vos services afin d'arrêter une date.

Dans l'attente, je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de mes respectueuses salutations.



Christian COUTURIER
Président du SAGE Estuaire de la Loire